

DÉBUT DU VOTE : REJETEZ LES OFFRES DE POSTES CANADA

À partir d'aujourd'hui, le 21 juillet, le Conseil canadien des relations industrielles recueille les votes sur les offres « finales » de Postes Canada, sur ordre du gouvernement. La période de vote prendra fin à 17 h (HE), le 1^{er} août prochain.

Au Syndicat, l'équipe de négociation, le Conseil exécutif national, [un grand nombre de sections locales et de représentantes et représentants élus](#) vous demandent de **REJETER** catégoriquement ces offres.

Quel est le problème?

Les offres de Postes Canada sont loin de ce que méritent les travailleurs et travailleuses des postes. Elles ne prennent pas en compte notre réalité sur le terrain, ne répondent aucunement à nos principales revendications et visent à affaiblir les protections pour lesquelles nous nous sommes durement battus.

En toute franchise : votre avenir **DÉPEND** de ce vote

Dans ses récentes communications, Postes Canada affirme que le vote ne porte que sur ses offres et sur les conditions de travail actuelles. Il ne fait aucun doute que la direction tient à faire comme bon lui semble en ce qui concerne vos droits et vos conditions de travail, pour le présent et pour l'avenir. Si vous votez oui, Postes Canada aura alors le feu vert pour continuer de nier sa responsabilité de négocier de manière équitable avec le Syndicat, et elle continuera de s'adresser au gouvernement pour obtenir ce qu'elle veut.

Les négociations de 2028 commenceront dans un peu moins de deux ans, et gageons que Postes Canada se prépare déjà à déployer les plans qu'elle a présentés dans le cadre de la Commission sur les relations industrielles. Aux pages 56 et 57 du mémoire qu'elle a remis à la Commission en février 2025, Postes Canada a écrit que ses propositions ne sont que le début, car « beaucoup plus de travail sera nécessaire pour moderniser les conventions collectives ».

Si nous ne rejetons pas ses offres, voici ce que Postes Canada compte demander aux prochaines négociations :

- Fin du système des titulaires d'itinéraires;
- Augmentation du nombre de postes à temps partiel dans tous les groupes;
- Nouveaux modes de prestation de services, code de sous-traitance;
- Affaiblissement de la sécurité d'emploi, qui mènera à des mises à pied;
- Flexibilité pour organiser le travail en fonction des volumes;
- Transition vers un régime de retraite à cotisations déterminées pour les futures embauches.

...2

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.



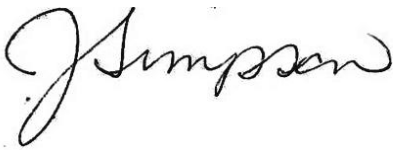
Ce que vous pouvez faire

Ne vous laissez pas avoir. **Rejetez les offres de Postes Canada.** Protégez vos droits, votre emploi et l'avenir du service postal public.

Si vous n'avez pas reçu l'information nécessaire pour voter, communiquer avec Simple Vote au **888-507-9875**.

Pour obtenir par courriel les dernières nouvelles du Syndicat, abonnez-vous à Somm@ire : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,




Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 301

ET/map scfp 1979/se sepb225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

377, rue Bank Ottawa ON K2P 1Y3
www.cupw-sttp.org

La lutte continue
50e 1979

Syndicat des travailleurs
et travailleuses des postes

